



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

directeurs d'école

Question écrite n° 65800

Texte de la question

M. Pierre Lasbordes attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les revendications des directeurs des écoles primaires. Durant l'année scolaire 2000-2001, ils ont, par une grève administrative, souligné l'accroissement des tâches qui leur étaient confiées et demandé l'octroi de moyens supplémentaires pour pouvoir les accomplir dans de meilleures conditions. Dans sa réponse à la question écrite n° 53247, il précisait « qu'un groupe de travail, réunissant des représentants des personnels et des représentants de l'administration, a engagé la réflexion nécessaire. Après avoir procédé à un état des lieux, ce groupe de travail a examiné plusieurs hypothèses portant sur la formation initiale et continue, l'accès à la fonction, le régime indemnitaire, le travail administratif, l'aide des inspections et des rectorats, les réseaux d'écoles, l'équipement informatique des écoles. Les propositions du groupe de travail feront l'objet de négociations avec les organisations syndicales et de discussions avec les collectivités locales, afin d'améliorer rapidement le fonctionnement des écoles et de rendre les fonctions de directeur plus attractives ». Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures prises à l'issue de cette réflexion afin que la rentrée scolaires de septembre 2001 se déroule dans de bonnes conditions.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Lasbordes](#)

Circonscription : Essonne (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65800

Rubrique : Enseignement maternel et primaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 septembre 2001, page 5122